N° 130 - MAI 2020 **Bulletin communal**

→ ACTUALITÉ

LES SERVICES DE VOTRE ADMINISTRATION COMMUNALE SONT ACCESSIBLES UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

L'administration communale de Hannut accueille le citoyen pour l'ensemble des démarches administratives.

La réouverture se fera uniquement sur rendez-vous aux horaires habituels.

Différentes mesures ont été mises en place afin d'assurer la sécurité du personnel et des citovens. Des plexiglas sont installés aux différents guichets accessibles au public.

Il vous est toutefois demandé de respecter les consignes suivantes:

- > Vous présenter à l'heure du rendez-vous (il ne sert à rien de se présenter à l'avance)
- > Vous désinfecter les mains à l'entrée du bâtiment (du gel hydroalcoolique est mis à votre disposition)
- > Respecter les consignes de circulation mises en place
- > Respecter les normes de distanciation (1,5 m)

Enfin, pour votre sécurité et celle de nos agents, le port du masque est vivement recommandé.

Le citoyen est invité à se rendre non accompagné à l'administration sauf dans les cas spécifiques : création d'une Kids ID, déclaration de mariage ou de cohabitation légale ou encore les personnes ayant besoin d'une assistance spécifique (personne âgée,...).

- Service Population/Etat civil 019/51.93.96- populationetat-civil@hannut.be
- Service Urbanisme 019/51.93.84- urbanisme@hannut.be
- Service des affaires sociales (maison du social) -019/51.93.86- affaires-sociales@hannut.be
- **Service finances** 019/51.93.98- finances@hannut.be
- Service travaux 019/51.93.78- travaux@hannut.be

Vous pouvez également envoyer un mail à accueil@hannut.be ou 019/51.93.93

LES SERVICES DE VOTRE CPAS SONT ACCESSIBLES UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

A partir de ce 18 mai 2020, le CPAS ouvre ses bureaux au public SUR RENDEZ-VOUS suivant les horaires habituels.

Une permanence est organisée tous les matins de 9h à 12h uniquement pour les personnes n'ayant pas la possibilité de téléphoner ou d'envoyer un mail.

Il vous est toutefois demandé de respecter les consignes suivantes :

- > Vous présenter à l'heure du rendez-vous (il ne sert à rien de se présenter à l'avance)
- > Vous désinfecter les mains à l'entrée du bâtiment (du gel est mis à votre disposition)
- > Respecter les consignes de circulation mises en place
- > Respecter les normes de distanciation 1,5 m
- > Le port du masque est obligatoire

N'hésitez pas à appeler le 019/630.380 ou la ligne directe de votre assistante sociale, ou à envoyer un mail sur info@cpashannut.be.

REPRISE DU MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Comme annoncé mercredi par le Conseil national de sécurité, les marchés hebdomadaires moyennant certains aménagements peuvent reprendre dès ce lundi 18 mai.

Nous avons donc mis tout en œuvre pour assurer l'organisation de notre marché dès ce lundi et ce dans le strict respect des consignes émises par notre Gouvernement fédéral.

Nous avons aménagé notre plan du marché et mis en place un sens de circulation et un système d'entrée/sortie obligatoire. (voir sur notre site internet et notre page facebook).

Il va de soi que lors de vos achats, les distances de sécurité devront être respectées.

Le port d'un masque ou d'une protection couvrant le nez et la bouche sera obligatoire pour les commercants et leur personnel et fortement conseillé pour les clients.

Pour votre facilité, vous pourrez accéder au marché dès 7h30 (fermeture à 13h).

Les stewards de l'asbl "Gestion centre-ville", des agents de police ainsi que nos agents de prévention seront présents dès l'ouverture du marché. N'hésitez pas à les interpeller. Ils seront à votre disposition afin de vous expliquer les différentes modalités mises en place et répondront à vos éventuelles questions.

Pour tout renseignement, vous pouvez téléphoner au 019/51 91 92 ou au 019/51 91 91.

BIBLIOTHÈQUE

Dès le 25 mai **EMPRUNTS POSSIBLES** sous conditions

Renseignements 019/512316 bibliotheque@hannut.be

Tenez-vous informé sur le site de la Ville et la page facebook de la bibliothèque

SOMMAIRE

Page 1

- Accessibilité des services de l'Administration communale, du CPAS et de la Bibliothèque
- Informations Coronavirus

Page 2

- Que faire de mes déchets verts ?
- Plan canicule
- Masque ou visière ?
- Nouvelles de l'Académie
- Tout savoir sur le frelon asiatique
- Plan de stérilisation des chats errants

Page 3

- Plan de relance économique
- Info Intradel Covid19
- L'école communale au cœur du village

Page 4

- Remerciements du CPAS et de la Résidence Loriers
- Numéros utiles
- Réouverture des stations de contrôle technique
- Restaurateurs / Traiteurs
- Accès à la piste d'athlétisme
- Service des infrastructures communales
- ETA l'Aurore



Vous trouverez sur ce site des réponses aux questions les plus fréquemment posées sur le nouveau coronavirus : www.info-coronavirus.be/fr/ ou via les numéros d'appel gratuit:

Pour des questions concernant l'ordre public et la santé 0800 14 689

Pour des questions concernant l'économie 0800 12 033

Pour l'assistance des belges à l'étranger 02 501 4000

Vous pouvez également trouver des informations sur les sites web suivants:

- Informations pour les voyageurs: site du SPF Affaires étrangères | site du SPF Economie
- Informations pour les professionnels de la santé : site de Sciensano
- Informations pour les entreprises et les consommateurs: https://www.info-coronavirus. be/fr/professionals
- Informations pour le secteur de l'enseignement : site enseignement.be
- le 1890 pour les entrepreneurs de la Région wallonne www.1890.be

TOUTES LES INFORMATIONS SUR www.info-coronavirus.be 0800 14 689

COMMUNALE

:Amélie DEBROUX, Directrice générale page et impression : Imprimerie Daxhel

QUE FAIRE DE MES DÉCHETS VERTS?

Savez-vous qu'il existe des alternatives aux recyparcs pour vos déchets de jardin ? Une gestion complète de ces déchets est possible par leur réduction et leur valorisation. Voici quelques solutions à mettre en place.





Réduire les déchets verts

Valoriser les déchets verts

Limiter la tonte

En tondant moins souvent et en augmentant la hauteur de coupe, vous limiterez les déchets verts, tout en gagnant du temps pour vous. Votre jardin doit-il être tondu dans son entièreté ? Vous pouvez adapter la tonte à votre usage et laisser certaines zones non tondues qui deviendront des refuges pour de nombreuses espèces.

Eviter de fertiliser la pelouse

Si votre pelouse est déjà bien implantée, il devient peu utile de la fertiliser. Cela ne ferait qu'augmenter sa rapidité de croissance et son besoin de tonte. Si vous utilisez une tondeuse mulcheuse, surtout, ne la fertilisez pas plus.

Apprendre à tolérer

Les « mauvaises herbes » sont-elles vraiment si mauvaises ? Prenez le temps d'apprendre à les connaitre ; elles participent à la biodiversité de votre jardin et ne doivent pas forcément être arrachées.



Pensez aux oiseaux

Plus d'astuces encore dans les brochures d'Intradel.



Sources: www.pnbm.be et www.intradel.be Contact: environnement@hannut.be

Pailler

Feuilles mortes, branchages (broyés de préférence), tontes de pelouse, ... De nombreux déchets verts peuvent servir de paillage dans votre jardin, au pied des plantes, dans le potager. Ce paillage limitera la pousse des herbes folles et nourrira la terre. Evitez toutefois les résidus de résineux, trop acides.

Amasser des tas

N'hésitez pas à composer des tas avec vos branchages, buches, ... Ils serviront de refuge pour toute une série d'insectes ou les Hérissons.

Composter

Mettre en place et gérer un compost vous permettra de valoriser une partie des déchets verts ainsi que vos déchets de cuisine.

Mulcher

La tondeuse mulcheuse permet de couper le gazon finement et de le

réinjecter sur votre pelouse en petits morceaux, ce qui évite le ramassage. Votre pelouse sera fertilisée naturellement et vous gagnerez du temps pour vous.

Bricoler

Hôtels à insectes à partir de buches de feuillus, paniers tressés à partir de branches de noisetiers ou de saules, ... Les idées ne manquent pas !

LES DÉCHETS VERTS **RESTENT DES DÉCHETS!**

- Ne jetez pas vos déchets verts dans la nature.
- Ne brûlez pas vos déchets verts.
- Les composts ou dépôts de déchets verts en bordure de cours d'eau sont interdits.
- Les tas de fumier ne sont pas des poubelles.

PLAN CANICULE

La Ville de Hannut réitère, comme chaque année, le "Plan Canicule". Chaque jour, lors de périodes de canicule (conditions déterminées par le Fédéral), les pompiers de la zone de secours de Hesbaye prennent contact avec les personnes âgées et isolées préalablement inscrites via le service social communal ou le CPAS afin de s'inquiéter de leur état de santé.

Pour tout renseignement concernant ce "Plan Canicule" ou pour vous inscrire, vous pouvez téléphoner au service social de la Ville au 019/51.93.86.

MASQUE OU VISIÈRE, **PERSONNE SOURDE OU MALENTENDANTE**

Vous êtes une personne atteinte de surdité ou malentendante et vous êtes domicilié(e) sur Hannut?

> Vous connaissez quelqu'un atteint de cette pathologie?

Vous avez besoin de lire sur les lèvres ? Vous avez besoin d'une solution inclusive?

Contactez le service social au 019/51.93.86 ou affaires-sociales@hannut.be

QUELQUES NOUVELLES DE L'ACADÉMIE

Du côté des enseignants, tant pour la musique, le théâtre ou la danse, une grande majorité a utilisé, de manière spontanée et créative, les technologies modernes pour permettre à leurs élèves de continuer leur formation artistique. A la grande satisfaction de chacun, échange de mails, de vidéos, cours en direct sur Skype, WhatsApp... se sont organisés pour maintenir une activité musicale, théâtrale ou chorégraphique.

Certes, la technique ne remplacera pas le contact direct entre élève et professeur. mais elle permet cependant un suivi pédagogique...différent... que semblent apprécier parents et enfants.



L'académie ne réouvrira pas ses portes avant le 30 juin mais prépare déjà activement la rentrée 2020-2021.

TOUT SAVOIR SUR LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est un insecte invasif de la famille des guêpes, originaire d'Extrême-Orient.

Introduit accidentellement en France en 2004, il progresse vers le nord au rythme moyen de 60 km par an. Le premier nid a été détecté en Wallonie en 2016 et les premiers cas d'attaque de ruches ont été signalés en 2017.

Sa progression se poursuit toujours et l'arrivée de ce nouveau prédateur pourrait fragiliser les ruchers là où il parviendrait à s'établir en forte densité.

Comment reconnaitre le frelon asiatique?

- Il ressemble à une grande guêpe très foncée;
- Il est un peu plus petit que le frelon européen (V. crabro);
- Une large bande jaune orange a l'extrémité du corps ;
- Des pattes bicolores, noires à la base et jaunes à l'extrémité.

Comment reconnaitre son nid?

- Sa forme sphérique ;
- Sa grande taille (peut atteindre 80 cm de diamètre);
- Petite ouverture latérale située à mi-hauteur ;
- Souvent construit dans un arbre à plus de 10 m de haut.

BON À SAVOIR : le nid du frelon européen est plus allongé et doté d'une large ouverture basale. Sa taille est plus modeste. Il est souvent construit dans un hangar, un grenier ou un arbre creux. En cas de doute, n'hésitez pas à prendre l'insecte en photo et à consulter un apiculteur ou un naturaliste de la région.

Il est demandé à quiconque observant un individu ou un nid de frelon asiatique d'en faire le signalement en utilisant le formulaire prévu à cet effet (http://biodiversite.wallonie.be/ frelon), en joignant si possible une ou plusieurs photographies numériques pour permettre la validation des informations. Mais attention, ne vous approchez pas du nid et ne tentez pas de le détruire ; il s'agit d'une opération délicate et assez dangereuse, qui doit être réalisée par l'équipe d'intervention du Centre wallon de Recherches agronomiques.

Source: Portail Wallonie.be











LE PLAN DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS DE HANNUT

Face au problème de la reproduction rapide des chats errants, certaines communes procèdent à l'envoi des animaux signalés dans des refuges. Ces derniers recueillent ainsi plusieurs dizaines de milliers de chats et de chatons chaque année. Malheureusement, ces captures donnent généralement lieu à des euthanasies, en raison du caractère farouche de ces chats qui sont rarement adoptés. De plus, sans autre mesure prise pour leur stérilisation, cela s'avère en réalité inefficace et la population de chats errants continue de croitre.

La stérilisation des chats errants bénéficie à la santé des animaux opérés, à celle des animaux domestiques vivant dans leur entourage et à la tranquillité des habitants. Les chats mâles castrés marquent moins leur territoire en urinant et se battent moins, ce qui diminue le risque de contagion par la leucose féline (FELV) et le sida des chats (FIV). En effet, l'infection FIV se produit le plus souvent chez des chats non stérilisés : le virus se trouve dans la salive de chats infectés et une seule morsure suffit à transmettre la maladie à un autre chat. Le risque de contagion des chats domestiques est donc par ailleurs, lui aussi réduit.

Depuis 2015, la Ville de Hannut mène une campagne de stérilisation des chats errants, en partenariat avec l'ASBL "Chats sans domicile" de Ciplet.

Ce plan, ou programme de stérilisation, permet de contrôler la population féline d'une manière humaine et efficace, au béné-

fice des habitants mais aussi - et surtout des animaux. En cinq ans, ce sont 189 chats qui ont été stérilisés dans le cadre de cette campagne, dont 53 en 2019.

Et concrètement ?

Les chats errants sont amenés, sur rendez-vous, à l'ASBL "Chats sans domicile" qui contacte alors les vétérinaires de la région. Après l'opération et une convalescence assurée par l'ASBL, les chats errants sont rendus à la personne qui les a amenés pour être remis dans leur environnement. Les frais d'opération sont pris en charge par la Ville de Hannut. Des cages sont également disponibles à l'ASBL pour trapper les chats. Pour toute information, vous pouvez contacter le Service Environnement (environnement@hannut.be ou 019/51.93.68).

Et pour les chats domestiques ?

En Wallonie, il est désormais obligatoire de faire stériliser son chat avant l'âge de six mois (pour rappel, ceux nés avant le 1er janvier 2017 devaient être stérilisés pour le 1er janvier 2019). Les frais de stérilisation des chats

domestiques sont, quant à eux, à charge de leur propriétaire.

→ ACTU' INFOS



Un seul mot d'ordre pour l'ensemble des citoyens : **SOUTENONS NOTRE ÉCONOMIE ET ACHETONS LOCAL, ACHETONS 4280.**

A côté des aides de la Région et du Fédéral, la Ville de Hannut planche depuis des semaines sur la mise en place d'un plan de relance économique.

En voici les grandes lignes :

Pilier 1 (actions immédiates)



Injecter 425,000 EUR dans l'économie locale

- ✓ Injecter 425,000 EUR dans l'économie locale en juillet/août
- ✓ Rendre du pouvoir d'achat à tous les citoyens et faire rentrer du cash dans les commerces : Emission de Chèque Hannut : 25 EUR (dont 5 euros spécifiquement dédiés au secteur HORECA) par habitant valable auprès des commerces, indépendants et entreprises du "4280" (valable jusqu'en septembre).
- ✓ Mise à disposition d'une surface commerciale rue Zénobe Gramme (centre-ville) pour les artisans locaux en collaboration avec asbl GCV.

Pilier 2 (actions structurantes sur 3 ans)



Booster notre attractivité au travers d'une campagne traditionnelle et du marketing digital

- ✓ Renforcer l'attractivité via campagne traditionnelle et le marketing digital.
- ✓ Campagne "J'achète au 4280"
- ✓ Collaboration avec une agence "pro" pour "booster" l'attractivité du 4280 dans la zone de chalandise primaire et secondaire.
- ✓ Plan de support par secteur de commerces pour améliorer leur canal digital.

Pilier 3 (actions structurantes sur le long terme)



Soutenir l'organisation des événements d'ampleur quand ils seront à nouveau autorisés

- ✓ Remise en place d'événements ou d'actions favorisant l'attractivité commerciale. Une fois qu'il sera à nouveau possible
- ✓ Présence renforcée de la commune auprès des organisateurs surtout pour les fêtes de fin d'année.
- ✓ Utilisation du concept "créashop" afin d'aider à l'installation dans les cellules vides.
- ✓ Le plan climat au service du commerce local :
 - Projet "ride and buy" tous les comportements vertueux seront récompensés.
 - Mise en place d'une conciergerie après les heures de fermeture des magasins pour l'enlèvement des colis. Favoriser les circuits

Il y a encore du travail, toutes les modalités et l'opérationnalité de ces actions seront expliquées d'ici quelques semaines.

L'élaboration de ce plan a été réalisé en étroite concertation avec l'asbl Gestion centre-ville.

LES RÈGLES DE COLLECTE **DES DÉCHETS MÉNAGERS** COVID-19

COLLECTES EN PORTE-A-PORTE:

Afin d'assurer la sécurité des collecteurs et éviter la volatilité des matières potentiellement contaminées, il vous est demandé, durant la crise, de :

- Déposer les mouchoirs en papier dans le conteneur noir pour éviter tout risque de contamination.
- TOUJOURS emballer vos déchets dans un SAC POUBELLE FERMÉ issu des magasins avant de le placer dans le conteneur à puce noir (ou dans vos sacs dérogatoires pour les ménages ayant une autorisation de la commune), durant la crise. C'est le principe de DOUBLE PROTECTION (ceci ne vaut pas pour le conteneur vert, les sacs P+MC ou transparents).

Les horaires des tournées de collectes sont susceptibles d'être modifiés. Nous vous conseillons donc de sortir vos conteneurs en soirée, la veille du jour de collecte.

RECYPARC:

Depuis le mardi 19 mai, tous les déchets sont acceptés au recyparc (horaires habituels, sans rendez-vous) SAUF:

POUR PRÉPARER VOTRE VISITE AU RECYPARC



d'accès spécifique.









X les verres blancs/colorés (à déposer dans les bulles à verre)

X les pneus

I'amiante (asbeste-ciment)

ATTENTION, les papiers-cartons doivent obligatoirement être dépliés AVANT votre arrivée au recyparc.

ATTENTION, dans le contexte actuel, les préposés ne pourront pas vous aider à manipuler vos gros éléctroménagers pour les déposer. Merci de prendre vos dispositions pour cela.

ATTENTION, seuls les dépôts de courte durée sont autorisés 15 minutes avant la fermeture.

Depuis le 12 mai 2020, les commerçants et indépendants peuvent à nouveau déposer leurs déchets au recyparc avec leur carte

Les consignes d'accès restent essentielles et doivent impérativement être respectées. Nous vous remercions pour la patience et la compréhension dont vous faites preuve chaque jour.

> Plus d'information : environnement@hannut.be et www.intradel.be













école communale au cœur du village vous

Vous avez un enfant en âge scolaire, vous voulez découvrir nos écoles, n'hésitez à venir nous rencontrer.

Visite des classes, rencontre avec les enseignants, description du projet pédagogique...



Ecole communale de HANNUT 1 Implantations de **LENS-ST-REMY**

> © 019/513123 **AVERNAS-LE-BAUDUIN** © 019/513082

Directeur: M. Schrynen © 0475/696449

SUR RENDEZ-VOUS À PARTIR **DU 18 MAI.**



GRAND-HALLET © 019/633618 MOXHE

© 0495/702234

Ecole communale de HANNUT 2

© 019/698116 Directrice: Mme Delathuy © 0495/777145

Ecole communale de HANNUT 3 Implantations de © 019/513083 MERDORP © 081/856111

Directrice: Mme Metzmacher

la possibilité d'ouvrir nos écoles... **Nous vous** accueillons de manière différente...

N'ayant pas





ZONE BLEUE

Vous retrouvez progressivement vos commerces préférés...

N'OUBLIEZ PAS VOTRE DISQUE!

Le CPAS de Hannut tient à remercier toutes les couturières bénévoles qui ont donné de leur temps pour confectionner des masques et des blouses de protection pour le personnel!

Mesdames Rossillong, Sicquet, Docquier, Colinet-Syben, Berlamont, Adeline Stevens, Alison Jacquemin, Dominique Fuger, Sonia Bernard, Catherine Leclercq, Maryline Verschaeve, Véronique Rigo, Anne-Marie Jamin, Yvette Delfosse, Myriam Aerts, Françoise Depas, sans oublier Béatrice Vandy qui coordonne cette action de main de maître.

Merci pour vos doigts de fée!

merci merci MERCII merci

La Résidence Loriers, quant à elle, remercie pour leurs attentions et beaux cadeaux: Fabio La Monica, Daily Burger, Fleurs Bodrice Libotte, Fleurs Leheureux, Nadia Bronckaers, Leonidas, Garage de Zetrud Lumay, Athénée Royal de Hannut, Nestle

Traiteur Stenuit, Lion's Club de Hannut et Jodoigne, Colruyt Hannut , Action Hannut, Intermarché Hannut, Messieurs Anton et Herman, Patro Lensois, Mesdames Mélon, Hoffman et Larock, Monsieur Yves Brants, La fanfare d'Orp-Le-Grand, Carl Valentin, RTL TVI, Sudpresse, sans oublier tous les enfants qui ont enchanté nos résidents avec leurs beaux dessins!

Quelques numéros utiles

Aide aux professionnels de l'aide et de la santé :

- 1. Avig et la Fédération des Services de Santé Mentale : 0800/16.061
 - du lundi au vendredi de 9h à 17h
- 2. Croix-Rouge: questions pratiques et soutien: 0800/14.689

Personnes en difficultés psychologiques

Télé-accueil (toutes personnes en difficultés psychologiques): 107 24h/24

Croix-Rouge: questions pratiques et soutien: 0800/14.689

Aide psychologique pour la population au niveau local

Si vous rencontrez des difficultés familiales, de couple, personnelles, si vous souffrez de solitude, violences, dépression, deuil, ... 1. Oasis Familiale – planning familial

Du lundi au vendredi, de 9h à 17h au 019/33.22.39, via votre page Facebook, via notre compte Instagram ou via notre adresse mail (planning.oasis.hannut@belgacom.be).

2. Service de santé mentale

Permanences téléphoniques du lundi au vendredi de 9h à 17h au 019/32.47.92

Urgences sociales

(aide alimentaire, crédit, logement, situation professionnelle, chômage): 1718 de 8h30 à 17 tous les jours ouvrables

Violences conjugales

Si vous êtes pris ou prises dans la violence, plusieurs ressources existent et restent à votre disposition pour vous aider! Appelez le 0800/30.030 ou consultez le site www.ecouteviolencesconjugales.be.

Aide aux parents

Vous ne savez plus comment gérer vos enfants? Vous vous sentez épuisé.e en tant que parent ? Vous êtes à bout ? Une équipe de psychologues spécialistes de la parentalité est à votre écoute 7 jours/7 de 8h à 20h au 0471/414 333 (à votre tarif habituel, pas de surcoût).

www.burnoutparental.com et sur la page Facebook Burnout Parental.

Pour les enfants – les adolescents

Ecoute enfants : s'adresse à tous les enfants et adolescents qui, à un moment de la journée ou de la soirée, éprouvent le besoin de parler, de se confier parce qu'ils ne se sentent pas bien, qu'ils vivent des choses difficiles, qu'ils sont isolés, qu'ils se sentent en danger... Numéro: 103 - 7j/7 de 10h à minuit

Prévention suicide: 0800 32 123.

Problématique des drogues : Infor-drogues ou 02/2275252.

Réouverture complète des stations de contrôle technique

Les stations de contrôle techniques sont ouvertes depuis le 6 mai 2020. Tous les types de contrôles sont à nouveau proposés, et ce. pour l'ensemble des véhicules.

Les contrôles seront organisés exclusivement sur rendez-vous effectué via le Call Center (087/39.39.49) ou via le portail RDV.

En ce qui concerne les permis de conduire, seuls les permis théoriques et les pratiques à l'exclusion du permis auto étaient organisés depuis ce 11 mai. Dès ce 18 mai, tous les permis pratiques seront de nouveau au programme!



LA PISTE D'ATHLETISME **VOUS OUVRE SES PORTES!**

Accès tous les jours de la semaine

Conditions:

- Inscription au préalable obligatoire au Service des Sports
- Abonnement annuel 25 € TVAC pour les hannutois
- Dans le respect des mesures sanitaires et des règles édictées par le CNS

Famille

Horaire

Lundi au vendredi: 12h - 17h Mail: tom.renier@hannut.be

Tél. 019/51.93.63

Samedi: 16h - 18h

Dimanche: 9h - 12h

TARIFS Hannut Individuel 25 € / an

Hors Hannut 50 € / an 50 € / an 100 € / an



Suite à la fermeture des restaurants, certains établissements hannutois ont décidé de se lancer dans la confection de repas à emporter ou à livrer.

N'hésitez pas!

Retrouvez la liste de nos restaurateurs sur notre site internet et notre page



hannut, solidaire!

En collaboration avec notre partenaire du Plan de Cohésion Sociale, Give a Day, la Ville de Hannut propose une plateforme en ligne afin de centraliser l'offre de bénévolat sur notre territoire. Si vous souhaitez aider les personnes fragilisées et/ou confinées, vous pouvez vous inscrire sur www.impactdays.be/hannutsolidaire pour les missions suivantes :

- Faire les courses pour les personnes fragilisées
- Confection de masques
- Baby-sitting gratuit
- Livraison de repas sur le temps de midi
- Livraison de repas en soirée

Pour les citoyens qui n'ont pas d'autres solutions, faites-nous savoir comment nous pouvons vous aider parmi ces 4 aides essentielles et urgentes au 019/51.93.86 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30) ou affaires-sociales@hannut.be.

Nous ne garantissons pas que toutes les demandes seront assurées ; celles-ci seront analysées au cas par cas par les services de la Ville aussi vite que possible.

Solidairement vôtre!

LE SERVICE DES **INFRASTRUCTURES COMMUNALES,** TOUJOURS À L'ŒUVRE...

Durant cette période de confinement, les équipes de la Ville de Hannut ont profité du peu de passage dans le centre-ville afin de programmer un grand nettoyage de printemps. L'absence des élèves a permis la remise en peinture de nos écoles ainsi que divers travaux à l'académie. Les équipes communales ont également poursuivi leurs travaux habituels : fauchage, tonte, vidange des poubelles, entretien de la signalisation, raccordement aux égouts, marquage routier, nettoyage des cimetières, réhabilitation de sentiers vicinaux, ...

De plus, le printemps a été l'occasion de planter des haies et des arbres dans divers villages de notre commune.





AMÉNAGEMENT ET ENTRETIEN DE JARDINS ET ESPACES VERTS PRODUCTION ET VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE **BUANDERIE ET BLANCHISSERIE**

019 51 66 48

hannut